

9^e réunion nationale de la Conférence Suisse des offices de conciliation au sens de la loi sur l'égalité (COC)

Jeudi, le 10 novembre 2016

Édifice du gouvernement, Landratssaal, Rathausstrasse 2, 4410 Liestal

Programme du jour

- 09.30 h Accueil au siège du gouvernement (café et croissants)
- 10.00 h Ouverture de la réunion et accueil par la présidente de la COC, Renate Jäggi
- 10.10 h Assemblée générale de la Conférence Suisse des offices de conciliation au sens de la loi sur l'égalité (COC)
ainsi que la présentation des statistiques des offices de conciliation cantonales
- 10.30 h 1^{er} exposé, ensuite discussion
(Lukas Ottiger, responsable du bureau de la promotion de l'égalité hommes-femmes du département de la présidence du canton de Bâle-Ville "Brève information à la nouvelle page web www.gleichstellungsgesetz.ch")
- 11.00 h 2^e exposé, ensuite discussion
(Guido Strunk, privat-docent, docteur en philosophie et docteur en sciences politiques pour la psychologie et science économique, ainsi que l'éducation et la psychiatrie "Comparaison de jumeaux virtuels")
- 11.30 h Apéritif et allocution de M. le conseiller Anton Lauber, docteur en droit, président du gouvernement du canton de Bâle-Campagne
- 12.00 h Repas de midi à l'Hôtel Engel
- 14.00 h Questions de l'assemblée plénière /
Information courte sur le nouveau site web www.gleichstellungsgesetz.ch
- 14.15 h 3^e exposé, ensuite discussion
(Monika Hirzel, avocate, directrice de BeTrieb, consultation des conflits pour les entreprises et les institutions)
- 15.00 h 4^e exposé, ensuite rapport sur les activités du BFEG
(Isabelle Ernst-Pauchard, avocate/collaboratrice scientifique section droit au Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes BFEG "Discrimination sur la base de la maternité")
- 16.00 h Fin de la réunion

